UN COQUET HERITAGE

UNE JEUNE COLLÉGIENNE HÉRITE 100 MILLIONS !

Londres, 7 janvier. — Une jeune fille, Mlle Jeanne Ferris, qui étudie dans un collège de Bournemouth, vient d'hériter une fortune de près de cent millions de francs, en vertu des dernières volontés de son grand-père le Roi du sucre américain. Celui-ci, nommé Claude Spreckels, décédé, il y a quelques mois, à San-Francisco, avait déshérité sa fille, qui s'était mariée contre son gré avec un M. Watson. Le père exigeait que sa fille épousât un sénateur américain. M. Watson vint, par la suite, habiter l'Angleterre avec sa femme. La fille du roi du sucre, indignée de l'intransigeance de son père, lui avait même rendu les trente millions de sa dot.

Quelques années après la mort de son mari, Mme Watson épousa M. John Ferris, de San-Francisco, qui, lui aussi, vint habiter l'Angleterre et c'est la fille de ce dernier qui vient d'hériter.

L'AGRESSION de BRY-SUR-MARNE

L'autopsie de la victime

Paris, 7 janvier. — L'autopsie du corps du malheureux garçon de recette Jeannot a été pratiquée hier à l'Institut médico-légal par le docteur Paul. La victime a été atteinte de cinq balles de 7 m/m 65, deux dans le thorax, une dans la tête, une dans le bras gauche, et la dernière dans l'abdomen.

Le rapport constatant ces blessures a été remis au juge, M. Doreau.

L'enquête

La police judiciaire poursuit très activement son enquête sur l'agression commise, il y a deux jours, à Bry-sur-Marne, contre un employé d'une grande banque de Paris.

Les inspecteurs chargés de cette affaire sont occupés actuellement à vérifier l'emploi du temps de plusieurs individus signalés comme pouvant avoir participé à l'agression; mais, jusqu'ici, aucune charge n'a pu être relevée contre ces personnes. C'est ainsi que sur une dénonciation anonyme, les inspecteurs ont perquisitionné chez un jeune homme signalé comme étant en possession des pneus pris sur la camionnette ayant servi au transport des malfaiteurs. Au domicile de cet individu, on a bien trouvé des pneus, mais ceux-ci ne provenaient pas de la camionnette. Différents autres objets ayant été trouvés dans la chambre et le jeune homme n'ayant pu en indiquer la provenance, il a été mis en état d'arrestation. Il est certain, malgré cela, qu'il n'a pas participé à l'affaire de Bry-sur-Marne. On a cependant bon espoir d'arriver à un résultat d'ici peu.

GRAVE INCENDIE rue de la Glacière, à Paris

Une fabrique de mica détruite

Paris, 7 janvier. — Un incendie s'est déclaré ce matin à 9 heures, dans une fabrique de mica appartenant à M. Drouet, et située 101, rue de la Glacière.

Le feu a pris dans un atelier d'outillage où travaillent une trentaine d'ouvrières et s'est développé très rapidement, menaçant la fabrique, les immeubles voisins et notamment une importante tannerie.

Les ouvrières purent être évacuées sans qu'aucune d'elles fût blessée.

L'atelier a été complètement détruit, mais un véritable sinistre n'a été évité que grâce à l'habileté et au dévouement des pompiers de Paris.

Les dégâts, qui sont couverts par une assurance, sont importants.

L'AGRESSION CONTRE LE CURÉ DE BOMBON

L'avis du médecin de Marie Mesmin

Bordeaux, 7 janvier. — Le docteur Bouvet a donné des soins à Marie Mesmin. Il a constaté: 1° des souffrances très violentes de la tête et du visage revêtant le caractère de névralgies bizarres; 2° des douleurs thoraciques accompagnées d'oppression et de poussées congestives du poumon et de la tête, souffrances tenaces, rétractaires et récidivantes. La consultation d'un oto-rhino-laryngologiste amena, en 1917, l'opération de la sinusite.

« Mme Mesmin guérit, dit le docteur Bouvet, mais, peu après, des douleurs identiques aux douleurs antérieures à l'opération se produisirent, aussi tenaces. Une consultation de trois médecins, dont je faisais partie, constata la parfaite guérison de la sinusite et ne put assigner une cause matérielle à ces souffrances. »

— Cas de névrose? demande-t-on au docteur.

— Il est loisible de le croire, répond-il.

Me de Roquette-Buisson, ancien bâtonnier, qui avait défendu les flagellants de l'archimandrite Sabounghi a été pressenti pour défendre ceux de l'abbé Desnoyer.

Une déclaration de l'archevêque de Bordeaux

Le cardinal Andrieux, par l'intermédiaire de son vicaire général, a fait la déclaration suivante:

« Je ne connais de l'affaire que ce qu'en a dit la presse. Je ne puis que confirmer mes décisions de 1916 et 1920, interdisant au clergé et aux fidèles de fréquenter la chapelle de Notre-Dame-des-Pleurs, ouverte sans autorisation, et où est exposée une statue soi-disant miraculeuse.

« Je disais en 1920 que cet arrêté ne serait pas rapporté de longtemps. »

Déclaration d'un adepte du culte de Notre-Dame-des-Pleurs

Paris, 7 janvier. — Marie Mesmin possède à Paris un fidèle défenseur en la personne de M. L..., qui est un des plus munificents bienfaiteurs de l'œuvre de Notre-Dame-des-Pleurs.

M. L... occupe, boulevard Haussmann, un riche appartement. C'est un vieillard de quatre-vingt-deux ans.

Sans approuver expressément le raid Bordeaux-Bambon et les violences dont l'abbé Desnoyers a été la victime, M. L... ne cache pas que l'attitude de ce prêtre justifiait de la part de Mme Mesmin et de ses adeptes des reproches très sérieux, non seulement à raison des pratiques d'envoûtement dont serait coupable le curé de Bombon, mais à cause d'agissements de toutes sortes dont les moins graves révèlent le désir ambitieux de s'emparer de la direction de l'œuvre.

Par contre, M. L... exalte la pitié et le désintéressement de Mme Mesmin.

Elle s'est si peu enrichie, dit-il, que son mari est obligé, pour gagner sa vie, d'occuper un emploi infime dans des chantiers maritimes bordelais. »

M. L... a été le témoin des dons de divination extraordinaires de Mme Mesmin qui, paraît-il, avait non seulement prévu la guerre, mais les phases successives de la conflagration telles qu'elles se sont déroulées.

« En 1919, elle prédit aussi l'aventure qui l'amènerait en justice, contradictoirement avec Mgr Saponghi. »

M. L... s'est entremis personnellement auprès de Mgr Andrieu, archevêque de Bordeaux, pour faire lever l'interdiction prononcée contre les réunions chez Marie Mesmin. L'archevêque se montra intraitable.

« Depuis que j'ai fait retirer la statue de la Vierge, répondit le prélat, elle ne pleure plus. »

UN CRIME HORRIBLE A HAILLICOURT

UN PERE TUE SON ENFANT A COUPS DE POING

Pendant que sa femme était partie faire des courses, le Polonais Adalbert Kalinowski, 25 ans, mineur, rue des Capucines, à Haillicourt (P.-d.-C.) a frappé avec violence son bébé âgé de dix mois.

Kalinowski était, a-t-il déclaré, excédé des pleurs de son enfant. Pour le faire taire, il lui porta une gifle puis le jeta sur un banc dans la cuisine et enfin lui porta plusieurs coups de poings à la tête.

Quelques heures après le retour de la mère, le bébé, qui était sans connaissance, expirait.

La gendarmerie fut assitôt prévenue, ainsi que le parquet de Béthune. Le père infâme a été arrêté et déféré au Parquet. Kalinowski était considéré dans le quartier, comme un violent et un mauvais père.

Aux victimes de la guerre

Le Sous-Intendant militaire chef de la Section départementale des pensions du Nord nous prie de porter à la connaissance de tous les pensionnés et Associations de victimes de la guerre que sont prorogées jusqu'au 31 décembre 1926 les dispositions des décrets concernant les franchises postales concédées:

1° A la correspondance expédiée par les chefs des sections départementales des pensions aux familles et ayants cause de ces militaires décédés, disparus, blessés, évacués au cours de la guerre;

2° Aux plis à l'adresse des Sections départementales.

Les nouveaux prix du charbon

Les nouveaux prix du charbon dans la région du Nord intéressent les particuliers comme les industriels. Des augmentations sont envisagées : on parle d'un majoration de 5 fr. à la tonne sur les charbons industriels; de 15 francs sur les boulets et briquettes, en raison de l'augmentation du prix du brai ; de 5 fr. sur les charbons classés, comme l'anthracite, pour les compagnies qui ne sont pas engagées par des marchés antérieurs.

La question n'est pas encore au point.

D'ici deux ou trois jours, les tarifs officiels nous seront communiqués, et nous nous empresserons de les faire connaître à nos lecteurs.

LA QUESTION DES SALAIRES

Dans le bâtiment à Roubaix-Tourcoing

L'Union des Syndicats Libres de Roubaix-Tourcoing nous prie d'insérer la note suivante:

Le Syndicat des Travailleurs du Bâtiment (Syndicats Libres), a posé depuis plusieurs mois le problème du relèvement des salaires dans la profession, vis-à-vis des Syndicats des entrepreneurs de Roubaix et de Tourcoing.

Dans l'esprit du Syndicat des Travailleurs du Bâtiment ce relèvement de salaires devrait être accompagné de la généralisation et de l'augmentation des Allocations Familiales, qui, on le sait, sont à un taux peu élevé et ne sont appliquées dans toutes les entreprises du bâtiment.

La Commission Syndicale reçoit toutes communications et les adhésions à ses permanences, 39, rue Henri-Carrette, à Roubaix, et 20, rue de Tournai, à Tourcoing.

LES GRÈVES

DANS LES SERVICES MUNICIPAUX DE LYON

Lyon, 7 janvier. — Deux grèves se sont déclarées à Lyon dans les services municipaux, grèves qui se sont brusquement étendues et menacent de se prolonger.

La première concerne les maçons employés au chantier des nouveaux abattoirs qui se montrent mécontents de ce que les ouvriers carreleurs travaillant au même chantier, soient payés aux pièces, alors qu'ils travaillent en régie directe.

Des bagarres ont éclaté. La municipalité ayant suspendu une quarantaine de maçons pour entraves à la liberté du travail, l'un d'eux brisa un transformateur électrique au risque de causer les pires accidents. Quatorze maçons furent alors révoqués définitivement. Et toutes les corporations du bâtiment ont décidé de se solidariser avec les ouvriers des abattoirs, tant que cette mesure ne serait pas rapportée.

La seconde grève s'est déclarée parmi les ouvriers employés au ramassage des ordures ménagères à la suite d'une sanction légère appliquée par l'ingénieur de la voirie à trois ramasseurs pour retard injustifié.

CONDAMNATION D'UNE FEMME MÉDIUM ET VOLEUSE

Paris, 7 janvier. — Cet après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par M. Laugier, a comparu Mme veuve Eugénie Picquart, née Henry, le 10 novembre 1869, à Vanves, journalière inculpée de vol.

On sait qu'Eugénie Picquart qui se disait un médium de grande puissance avait dissimulé dans son sac des bijoux et deux billets de 50 et de 100 fr. que les patrons chez qui elle venait en journée avaient disposés pour obtenir une preuve, à portée de sa main.

La 13e chambre correctionnelle avait condamné Mme veuve Eugénie Picquart pour ces faits à quatre mois de prison, mais Mme Eugénie Picquart fit appel, réclamant la Cour d'assises.

La Chambre des appels correctionnels s'étant déclarée incompétente pour juger un vol commis par salarié, la juridiction des Assises s'imposait, c'est pourquoi Eugénie Picquart se trouvait cet après-midi dans le box des accusés devant le jury de la Seine.

Après l'audition de plusieurs témoins, le réquisitoire et la plaidoirie de Me Hubert, les jurés ont rendu un verdict affirmatif, mais avec circonstances atténuantes.

Eugénie Picart a été condamnée à quatre mois de prison avec sursis et 1 fr. de dommages-intérêts à la partie civile, M. Chedeville.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

M. Teyssier, député de la Gironde blessé dans un accident d'automobile

Bordeaux, 7 janvier. — M. Teyssier, député de la Gironde, a été renversé par une automobile, Cours du Chapeau-Rouge.

Atteint d'une fracture à l'épaule droite et de sérieuses contusions, il a été transporté dans une clinique. Son état actuel est aussi bien que possible.

Deux personnes tamponnées par un train près de Toulon

Toulon, 7 Janvier. — La nuit dernière, un couple traversait la voie ferrée au passage de la Loubière, lorsqu'il fut surpris par un express de Nice. La femme fut littéralement coupée en deux par le train. Quant à l'homme, il fut enlevé par la locomotive à laquelle il resta accroché et fut ainsi transporté jusqu'à la gare de Carnoules où il fut découvert. Mais il était si grièvement blessé qu'il ne put être questionné sur son identité et celle de sa compagne.

M. JOSEPH DUYSBURGH promu chevalier de la Légion d'honneur

C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons la nomination de M. Joseph Duysburgh, directeur du « Choral Nadaud » de Roubaix et des « Crick-Sicks » de Tourcoing, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Maître Duysburgh est né à Bruges, le 28 novembre 1847. Dès son plus jeune âge, un goût très marqué pour la musique le porte

M. JOSEPH DUYSBURGH

vers le chant et à huit ans il débute comme soprano au jubé de l'église Notre-Dame à Bruges où il est déjà très remarqué.

Quatre ans plus tard, il quitte sa ville natale pour Bruxelles et chante comme soprano solo à l'église Sainte-Gudule.

Le talent dont il fait preuve ne tarde pas à le distinguer et sur les conseils de ses nombreux admirateurs, il se décide à entrer au Conservatoire de Bruxelles.

Dès la première année qu'il y passe, il remporte successivement les premiers prix d'harmonie, de chant et de solfège supérieur et se révèle déjà un artiste remarquable.

Cependant son goût de la musique se spécialise. Il essaye de composer; mais cette carrière ne le tente pas et peu à peu il se laisse aller vers l'idéal qui l'a toujours tenté: « vendaire des masses chorales ».

Sa patience, sa persévérance, sa compréhension aisée de la pensée d'autrui le poussent avec une force irrésistible vers cette carrière, ardue entre toute, de directeur d'orphéons et il s'y lance ardemment.

Aussi n'a-t-il que vingt-deux ans quand il débute dans un concours à Gand avec la chorale « Union et Fraternité » de Lacken.

Cette première production fut pour lui un véritable triomphe et il classe sa société première en deuxième division, attirant sur lui l'attention du Gouvernement belge qui le charge par la suite à plusieurs reprises de diriger des masses chorales imposantes à l'occasion des fêtes nationales.

Dès lors, sa renommée est faite et de nombreuses sociétés réclament de tous côtés en France comme en Belgique son précieux concours.

C'est ainsi que le maître est appelé à diriger le « Choral Nadaud », les « Crick-Sicks », l'« Union Chorale de Paturages », la « Choral de Jemappes », les « Amateurs de Huy », l'« Union Orphéonique de Denain » et un grand nombre d'autres sociétés à la tête desquelles il remporte successivement soixante-treize premiers prix, quinze deuxièmes prix, sans que jamais aucune de ces sociétés n'ait eu à regretter un insuccès.

Personnellement il se vit décerner quatre fois l'unique prix de direction.

Nulle carrière chorale n'est comparable à celle de ce maître, ni pour l'abondance et la ténacité de l'effort, ni pour la quantité ou la splendeur des succès obtenus, ni non plus pour l'ampleur des exécutions menées à bien.

De l'avis de tous ceux qui le connaissent, c'est un chef d'orphéon incomparable. La façon avec laquelle il interprète les œuvres tient du prodige.

On dirait vraiment que M. Duysburg a étudié le chœur avec l'auteur, mesure par mesure, tant le moindre détail d'accentuation, aussi bien que les grandes lignes expressives, sont saisies subtilement.

Ses succès ne se comptent plus. Dernièrement encore, à Caen, des milliers d'auditeurs lui firent une ovation inoubliable avec ses « Crick-Sicks » qui remportèrent sous son habile direction le Challenge en division d'excellence.

Les Gouvernements français et belge reconnaissant les éminents services rendus à l'art par cet homme incomparable lui décernèrent successivement les distinctions suivantes: chevalier de l'Ordre de l'Etoile noire du Benin; croix civique de 1re classe; médaille du régime de Léopold II; chevalier de l'Ordre du Mérite d'Adolphe de Nassau; officier de l'Ordre de la Couronne; officier d'Académie; officier de l'Instruction publique.

La Légion d'honneur qui vient de lui être attribuée sera le couronnement de la carrière du maître Joseph Duysburgh.

Tous les musiciens de la région du Nord et ses admirateurs, qui tant de fois ont eu l'occasion de l'applaudir, se réjouiront de cette distinction si bien méritée et se joindront à nous pour féliciter chaudement cet incomparable musicien et former le souhait que longtemps encore, le maître conduise vers les destinées de la gloire nos admirables chanteurs du « Choral Nadaud » et de l'orphéon les « Crick-Sicks ».

LE DIMANCHE DE ROUBAIX - TOURCOING

Voici le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE I. — Les Sports d'hiver. — Fable (Lucie Delarue-Mardrus). — Chronique rimée.

PAGE II. — Une page d'histoire locale (G. Nadaud). — La remise d'un drapeau à la section herseautoise de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et la bénédiction de la nouvelle salle des Œuvres.

PAGE III. — Nouvelle: Le soupçon du colonel (Henry Bordeaux). — Les Pasquilles du Broutteux: L'Décapité parlant (Jules Watteeuw). — Le Tueur de vipères (Tristan Bernard).

PAGE IV. — La Rose du Fayoum, roman (Jehan d'Ivray).

PAGE V. — La Page de la Famille. — Nos problèmes de mots croisés.

PAGE VI. — Les Sports: Les Championnats du Nord. — La Coupe de France. — L'historique du Racing-Club de Roubaix.

PAGE VII. — Le Roi des Andes roman (Delly).

Le Numéro: HUIT PAGES 15 CENTIMES

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, VENDREDI 8 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Lucien; demain, saint Marcellin. 8e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 45; coucher à 16 h. 10.

Lune: Dernier quartier du 8; nouvelle le 14.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 (Région Nord) : Temps médiocre; vents du secteur Ouest, 6 à 10 m.; ciel très nuageux avec éclaircies, averses et grains, se couvrant avec pluies, suivies de nouveau d'éclaircies et d'averses; même température; minimum, environ 4°.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : 15 h., local de la Goutte de Lait.

Au Conseil de prud'hommes

La section industrielle du Conseil des Prud'hommes de Roubaix a procédé mardi au renouvellement de son Bureau, soit à l'élection de ses président et vice-président, pour l'exercice 1926.

Ont été élus, comme président: M. Joseph Dillies, vice-président sortant, conseiller-patron, vice-président de la Chambre de Commerce de Roubaix; et comme vice-président: M. Georges Dhont, conseiller-ouvrier, secrétaire du Syndicat de la métallurgie.

A la même séance, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, considérant avec regret que M. Achille Lepers, président sortant, conseiller Prud'homme depuis 42 ans, n'ayant pu accepter, en raison de son état de santé et de son grand âge, les fonctions de vice-président, qui pouvaient lui être attribuées, a résolu de nommer M. Achille Lepers président honoraire du Conseil des Prud'hommes de Roubaix, qui continue son mandat de conseiller.

Un appel aux Anciens de l'Afrique du Nord

Un groupement d'anciens militaires de l'Afrique du Nord a fondé une société philanthropique dont le but est de venir en aide aux blessés et aux convalescents du Maroc, tout en fortifiant les liens de camaraderie et d'étroite intimité qui se sont créés sur la terre lointaine. A la veille de leur grand gala, qu'ils organisent sous le patronage du « Journal de Roubaix », les « Anciens de l'Afrique du Nord », mieux que tous autres, comprendront la tâche assumée par leurs camarades et voudront adhérer au groupement: ils retrouveront là de nombreux amis qu'ils avaient perdus de vue.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège, 13 et 15, place Rihour, à Lille (Téléphone: 34.03) où tous détails seront cordialement communiqués.

HALLE FLIPO. — Beurre 17 fr. extra, 19 et 21 fr. Café, 19 fr. Hollande, 12 fr. Biscuits, 8 et 10 fr. 17631

Le Conseil de revision

Les opérations du Conseil de révision des jeunes gens de la classe 1926 et des ajournés des classes 1923, 1924 et 1925, du canton de Roubaix-Est, ont eu lieu hier jeudi.

La séance, commencée à 9 h. 45, s'est terminée vers 17 heures.

Le Conseil était présidé par M. Gimat, conseiller de préfecture, assisté de MM. le général Moisson, lieutenant-colonel Lamouche, Lebas, député, conseiller général; Thérin, conseiller d'arrondissement; Sory, adjoint au maire, et Braskamp, chef du bureau militaire.

746 jeunes gens ont été examinés.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police municipale, sous les ordres de MM. le capitaine Duval, commandant la section de gendarmerie de Roubaix, et Desmettre, commissaire central de police.

VENEZ VOIR, ce soir à 8 heures, à la Salle Sainte-Cécile, le plus grand succès comique de ce jour : « Le Pèlerin », avec Charlie Chaplin. 6299d

LE 16 JANVIER aux Etablissements Deconinck

Le programme du gala organisé, sous le patronage du « Journal de Roubaix » au Fresnoy, en faveur des blessés du Maroc et de Syrie comporte — nous l'avons dit — une démonstration par le R. A. C.

L'équipe féminine du R. A. C. (Racing Athletic Club de Lille) dont Mme Secrestan est l'aimable et artiste présidente, assure son concours à toutes les fêtes des A. A. N. et A. S. C. Cette équipe est parmi les plus réputées des équipes féminines de France.

Le samedi 16 janvier, quinze des meilleures du groupement et dont plusieurs sont lauréates du prix de danse, collaboreront à la fête donnée par les « Anciens de l'Afrique du Nord » et les « Anciens de Syrie-Cilicie ».

Vêtues d'une tunique grecque de soie blanche, ces jeunes filles exécuteront des danses rythmiques qui sont un enchantement: leurs mouvement sont d'une inimitable grâce.

Nous croyons que peu nombreux sont nos concitoyens qui ont eu le rare plaisir d'admirer des danses aussi légères et aimables à suivre ; en effet, ces jeunes filles forment un groupe d'un ensemble parfaitement harmonieux, d'une jeunesse saine et forte.

Les projecteurs dont est munie la superbe installation de la salle Deconinck envelopperont le groupe, y promenant des pinceaux de lumière qui en feront ressortir les beautés.

Des billets sont en vente aux cafés faisant face aux Etablissements Deconinck.

Débitants voulez-vous doubler votre chiffre ?

Au Tir National de Roubaix

Nous rappelons que la réunion mensuelle du Comité aura lieu dimanche prochain, 10 courant, à 10 heures, au Stand des Trois Ponts.

A l'ordre du jour figure la préparation de l'Assemblée générale de Février prochain, comprenant le renouvellement par tiers du Comité.

Le concours, très bien doté de prix en espèces, offert aux jeunes gens de la préparation militaire inscrits ou non à un groupement sportif, commencera le dimanche 17 courant. Nous engageons vivement les préparatistes à mettre à profit le délai imparti d'ici l'ouverture en venant s'entraîner au Lebel réduit, à 20 mètres et dans les conditions mêmes du concours. Armes bien réglées et munitions à leur disposition.

LES CONFÉRENCES SUR « L'APPRÊT DE LA DRAPERIE ». — Dans la prochaine conférence qui aura lieu dimanche 10 janvier à 8 h. 45, 7, rue de l'Ermitage, M. Lagache discutera: « De la réserve des lisières au carbonisage; effets fantaisie produits par carbonisage ». Les conférences sont complètement libres.

BOUCAU CHAUSSE LES ÉCOLIERS. 17641

LES FUNÉRAILLES DE M. L'ABBÉ DELBECQUE. — C'est au milieu d'une nombreuse assistance qu'ont eu lieu hier, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, les funérailles de M. l'abbé Delbecque, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres de Roubaix, ancien curé de Forest-sur-Marque et d'Attiches, décédé à l'âge de 62 ans, en son domicile, 38, rue Saint-Jean.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Goguillon, doyen de la paroisse Sainte-Elisabeth entouré de nombreux ecclésiastiques.

Les burettes étaient portées par M. l'abbé Lepoutre, et les coins du poêle étaient tenus par MM. les abbés Duquesnoy, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Tourcoing; Bloquet, professeur au collège Notre-Dame des Victoires; Dubin, préfet des études dans le même établissement; le R. P. Mausuy.

Le deuil était conduit par la famille du défunt.

C'est M. le chanoine Goguillon qui officia ayant comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Depecker, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, et Rouzé, vicaire à Saint-Martin.

Dans les stalles se pressaient MM. les chanoines Catteau, doyen de Saint-Martin; Tilmant, ancien doyen de Sainte-Elisabeth, aumônier du Carmel; les vice-doyens Bayart curé de Saint-Joseph; Marichelle, curé de Saint-Sépulcre; Duflo, curé de Saint-Jean-Baptiste.

Les religieuses et les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres étaient venus prier pour l'aumônier qui avait su s'attirer toute leur sympathie.

De très nombreux ecclésiastiques étaient présents parmi lesquels nous avons remarqué MM. les abbés Musy, aumônier; Henri Lefebvre, aumônier des Hospices de Roubaix; Carpentier, curé de Forest; Goube, ancien vicaire de Sainte-Elisabeth, curé d'Attiches; Salembier, curé de Mons-en-Barœul; P. Six, directeur des Œuvres Sociales du diocèse; Cauls, directeur des écoles de Roubaix, etc.

Après la cérémonie pendant laquelle la maîtrise paroissiale a fort bien interprété la messe de « Requiem », le corps fut conduit au cimetière de Roubaix.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE VÉLO. — Depuis quelques temps, des vols de vélos se commettaient dans le vestibule de l'Hôtel des Postes, rue du Curé.

Une surveillance active fut exercée en vue d'appréhender l'auteur de ces vols. Cette mission avait été confiée aux agents de Sûreté Caron et Cochez. Elle ne devait pas tarder à amener un résultat.

Jeudi matin, vers 9 h., M. Albert Colbeuille, 24 ans, coursier, demeurant rue Jean-Bart, cour Fulton, 5, avait avant de se rendre aux guichets de la Poste, déposé son vélo au garage dans le vestibule.

A peine était-il disparu, qu'un individu vint s'emparer de la machine; les agents de Sûreté qui faisaient bonne garde, lui mirent immédiatement la main au collet, et le conduisirent au poste de police du 5e arrondissement.

Adroitement interrogé par M. Vandamme, commissaire de police, le malfaiteur déclara se nommer Alfred Carpreaux, 17 ans, journalier, demeurant rue Leverrier, 37; il reconnut les faits et déclara en outre avoir commis précédemment trois vols de vélos.

Il a été déféré à la Maison d'arrêt de Lille, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

Après enquête, la police a établi que Carpreaux avait un complice; ce dernier est activement recherché.

ARTS DÉCORATIFS. — Cuir, métaux, pyrogravure, tarso, batik, sculpture. Cours et leçons par Mlle Beausire. Les inscriptions sont reçues 13, rue du Pays, à Roubaix (1er étage, dépôt de l'Artisan Pratique). 17628

LES CONFÉRENCES D'HIVER DE « L'AMICALE-PHOTO ». — Samedi prochain, à 20 h., au siège social, Grande-Rue, 181, aura lieu la deuxième soirée d'hiver.

Le conférencier, M. Bertrand, de Paris, parlera de « L'Exposition des Arts Décoratifs ». Pendant le cours de sa causerie, le conférencier fera passer sur l'écran 200 vues de l'Exposition des Arts Décoratifs.

Ceux qui ont assisté à la causerie faite l'année dernière à l'Amicale, par M. Bertrand, se rappellent de son éloquence et tous tiendront à être exacts à l'heure: il y aura d'ailleurs salle comble.

GRANDE FANFARE. — Aujourd'hui vendredi 7 janvier, reprise des répétitions à 20 h. Communications très importantes. La Commission compte sur la présence de tous les musiciens.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Aujourd'hui vendredi, répétition partielle à 19 h. 30, pour toutes les parties; à 20 h., répétition générale. A l'issue de la répétition, renouvellement de la Commission.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir, à 20 h. 15, répétition générale obligatoire; étude de nouveaux morceaux.

SYNDICAT DES EBENISTES MACHINISTES. — La réunion générale de tous les ouvriers de la corporation des ébénistes syndiqués et non-syndiqués de Roubaix et environs, aura lieu ce soir vendredi 8 janvier, à 18 h. 30, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort. A l'ordre du jour : La question des salaires.

CROIX

VOL D'UNE COURROIE. — Dans un chantier de la Compagnie Internationale des Machines Agricoles, on a dérobé une courroie d'une longueur de 10 m. 50 et valant 200 francs environ. Cette courroie appartient à la Société Union Centrale d'Entreprises, 182, rue d'Ikermann, Roubaix. La police enquête.

WASQUEHAL

A L'UNION MUTUALISTE. — Les sociétaires actuellement en possession d'une feuille de maladie de l'année 1925, sont instamment priés de la remettre au Secrétariat, 18, rue Victor-Hugo, au plus tard pour le samedi 9. Les adhérents qui ne se conformeraient pas à ces instructions, s'exposent à perdre le bénéfice de l'allocation médicale. Le Conseil d'administration prie également les familles ayant un fils sous les drapeaux et qui étaient déjà membres de la société, de vouloir bien en informer le secrétaire le plus tôt possible.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les électeurs qui ont reçu un avis de radiation des listes électorales de leur ancienne résidence, sont informés qu'ils doivent rapporter cet avis à la Mairie, 3e guichet, faute de quoi ils ne seraient pas électeurs dans la commune de Wasquehal pour l'année 1926. Les électeurs sont invités à vérifier leur inscription à la Mairie, 3e guichet, avant les février.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Aujourd'hui vendredi, à 16 h., M. Léonce Vasseur, directeur de la Voirie de Wasquehal, se tiendra à la Mairie, à la disposition des intéressés pour leur fournir des renseignements divers, et notamment pour les demandes d'autorisation de construire.

RETRAITES OUVRIERES. — Beaucoup d'assurés n'ont pas reçu, ainsi que dans les mois précédents, n'échangent pas régulièrement leur carte annuelle à la Mairie, 1er guichet. Au moment de la liquidation de leur retraite, ces assurés perdront le bénéfice de l'allocation de l'Etat. Il est donc nécessaire que les intéressés échangent leur carte chaque année, dans le mois qui suit celui de leur anniversaire.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, à la Mairie, de 8 h. à midi et de 14 à 16 h., paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant à forfait et ceux payant mensuellement. On percevra également les licences. Dans la matinée, de 9 à 11 h., on percevra la taxe sur les autos.

CHORAL LAUBEYNS. — Demain samedi, à 20 h., répétition générale dans la salle des fêtes de la Mairie.

WATTRELOS

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Réunion de Commission ce soir, vendredi, à 19 h. 30, 15, Grand'Place. La Section a reçu des Anciens Combattants de 1870-71, pour sa caisse de secours, la somme de 150 fr., produit d'une quête faite à la messe le jour de leur fête. La Commission adresse aux généreux souscripteurs ses remerciements les plus sincères.

FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR ». — Aujourd'hui vendredi, à 7 h. 30, répétition générale au local, 27, rue Carnot. Dimanche, à 9 h., cours de solfège; à 2 h., sortie en ville; à 6 h., raccroc de Sainte-Cécile.

PAIEMENT DES SECOURS. — On paiera, 3, rue Jean-Jaurès, de 9 à 11 h., le mardi 12 janvier, les allocations d'assistance aux vieillards, aux familles nombreuses et d'allaitement maternel. Se munir de la carte d'identité.

LANNOY

FEDERATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Demain, vendredi, à 20 h., aura lieu dans la salle des fêtes du patronage Saint-Augustin, une conférence organisée par le groupe de Lannoy, de la Fédération Nationale Catholique.

L'orateur, Me André Cateau, avocat au barreau de Lille, président de la Fédération Nationale Catholique, du diocèse de Lille, prendra pour sujet: « Laïcité ou laïcisme ».

Les dames et jeunes filles seront admises à cette conférence.

UN VIEILLARD RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — La gendarmerie a reçu une plainte de M. Alphonse Hespel, âgé de 74 ans, demeurant à Roubaix, place Faidherbe, qui aurait été renversé par une automobile, rue de Roubaix, conduite par Mlle Ducatteaux, liquoriste, rue de Lille. Le vieillard a produit un certificat médical, constatant qu'il a été blessé à la tête, aux jambes et qu'il a, en outre, la clavicule droite fracturée. La gendarmerie a ouvert une enquête.

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL EN 1925. — Il a été enregistré à l'Etat-Civil en 1925 : 25 naissances, 37 publications de mariages, 20 mariages, 35 décès, 1 divorce.

FLERS

STATISTIQUE DE L'ETAT-CIVIL. — Au cours de l'année 1925, il a été enregistré à la Mairie: Naissances, 94; mariages, 47; divorces, 4; reconnaissances, 4; transcriptions, 3; décès, 60, dont 4 mort-nés. Ces décès se répartis comme suit: de 0 à 1 an, 11; 1 à 20 ans, 9; 20 à 40 ans, 9; 40 à 60 ans, 10; plus de 60 ans, 23.

Ils sont dus: Gastro-entérite des nourrissons (diarrhée infantile, entérite, athrepsie), 4; tuberculose pulmonaire, bronchite chronique, méningite, 7; maladies épidémiques, méningite cérébro spinale, grippe, 5; cancer, 3.

BAISIEUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie, le samedi 9 janvier, à 17 h.

La Commission municipale chargée de la révision de la liste électorale se réunira le même jour, à 16 h. 30.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 8 JANVIER :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30, et de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, rue des Orphelins, 8: de 9 à 10 h. 30.

Conseil de révision: à 13 h., à l'Hôtel de Ville, pour le canton Nord-Est.

L'INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Jeudi, à 11 heures, a eu lieu, en présence de M. Hudelo, préfet du Nord, l'installation des nouveaux membres et l'élection du Bureau de la Chambre de Commerce.

Après les souhaits de bienvenue adressés par M. Louis Lorthois, M. Hudelo, Préfet du Nord, dit toute sa satisfaction de présider cette réunion, puis il traite de la question

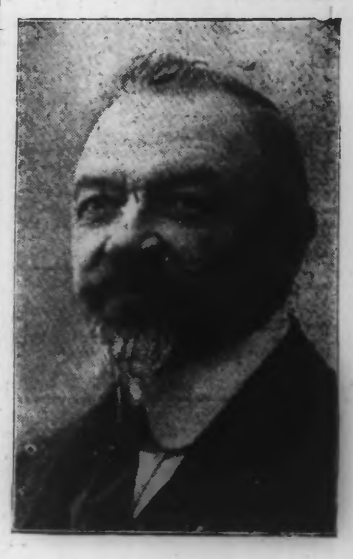

M. LOUIS LORTHIOIS

président de la Chambre de Commerce

financière où les industriels du Nord ont fait des offres au Gouvernement pour sauver le pays.

M. Hudelo remercie les industriels du geste magnifique accompli et déclare que ce geste a été applaudi par toute la France, ainsi que par le Gouvernement.

M. Louis Lorthois remercie M. le Préfet de ses bonnes paroles et dit que le Gouvernement pouvait toujours compter sur l'aide financière des industriels, à condition que le Gouvernement montrât l'exemple en réalisant des économies.

Les industriels veulent tendre tous leurs efforts et feront tous les sacrifices nécessaires pour que le franc soit relevé définitivement et son cours stabilisé pour toujours.

Les deux allocutions furent approuvées par l'auditoire, puis après l'installation des nouveaux membres ; MM. Louis Lorthois, Jules Leclercq, Charles Tiberghien, Jules Lorthiois, Jules Joire-Toulemonde et Pierre Devienne, M. le Préfet engage l'assemblée à procéder à la formation de son Bureau :

Sont élus : Président, M. Louis Lorthois ; Vice-Président : Hippolyte Scalabre; Trésorier : M. Henri Dewavrin ; Secrétaire : M. Léon Marescaux.

Après quelques mots de félicitations aux nouveaux membres, M. le Préfet se retire et la cérémonie de l'installation officielle prend fin.

Chaussures Boucau-Verecke, 5, r. P.-Motte. Rx.

RÉUNION de la Chambre de Commerce

Voici le compte-rendu analytique de la séance du 7 janvier: